



SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES IMPOTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16

SNUI ENI-ELEVES

**DECLARATION LIMINAIRE
CONSEIL D'ETABLISSEMENT**

DU 09 AVRIL 200

Madame la Présidente,

Traditionnellement le deuxième conseil d'établissement est le moment privilégié au cours duquel à vos statistiques nous opposons le ressenti des élèves.

Cette année encore, nous ne pouvons que réaffirmer ce qui malheureusement risque de devenir la devise de notre école apposée à son fronton :

Manque de moyen, bachotage, sélection.

Et oui madame la présidente, il semble qu'une fois de plus les représentants des élèves aient l'intention d'évoquer dans cette noble enceinte le mal être qui règne chez les stagiaires ; n'en déplaise à la parité administrative, ce dernier semble toucher aussi bien les majors de promo que certains de nos collègues aux abois.

Comme vous, nous ferons, cette année, preuve d'originalité en citant mot pour mot les revendications antérieures :

« Les élèves ont aussi, à plusieurs reprises au cours du trimestre qui s'est écoulé, manifesté auprès des chargés de mission d'enseignement et parfois de vous même leur mécontentement face à une scolarité dont on ne sait toujours pas si le but est de diffuser un savoir ou de procéder à un ultime écrémage.

Nous en voulons pour preuve les nombreuses manifestations de mécontentement et de détresse qui suivent inlassablement les épreuves écrites et orales des contrôleurs stagiaires et des inspecteurs élèves.

Comment y remédier ?

Certainement en prenant conscience que jamais la scolarité théorique ne sera suffisante pour former pleinement un agent. Les épreuves doivent avoir pour seul but pédagogique de s'assurer que les élèves ont appréhendé les grands principes fondamentaux de la fiscalité nécessaires à leur future mission. Les épreuves telles qu'elles sont conçues par l'école et perçues par les élèves incitent plus à l'ingurgitation de pans entiers du CGI plutôt qu'à la réelle compréhension des notions fiscales. ».

L'année dernière, les représentants du SNUI craignaient le pire pour cette scolarité. Leurs craintes semblent aujourd'hui totalement justifiées.

Vous nous présentiez, au mois de juillet, les cours en salle de conférence et les études personnelles comme une alternative au manque de professeurs.

A plusieurs reprises au cours de l'année nous vous avons sollicité pour vous faire part du caractère inadapté de ces moyens à l'enseignement de certains types de cours. Nos points de vue divergent, vous nous rétorquerez que toutes les écoles professionnelles pratiquent des cours en amphithéâtre ; nous vous interrogeons donc, alors même que les salles sont rares, sur l'emplacement du futur stand de tir, puisque cela se pratique à l'école des douanes.

Dans toutes les directions de France, nos collègues rejettent la fusion telle qu'elle leur est présentée, ils ne veulent pas d'un modèle de gestion des ressources humaines calqué sur celui de feu le Trésor Public. A notre tour, nous nous opposons à ce modèle que semble initier la DRF. A trop copier sur la copie du voisin, on peut faire des fautes.

Comment doit-on percevoir la présence d'un stand des écoles lors du forum des métiers ? Cherche-t-on à recruter des enseignants modelables à souhait ne pouvant digresser du cours du fait de l'impossibilité de raconter leur vécu ?

Ou alors l'évolution même de l'enseignement de la fiscalité semble rebuter plus d'un collègue pourtant désireux de faire partager son savoir ?

Madame la présidente, certes nous nous inquiétons pour cette promotion qui semble vivre l'ère du concours permanent mais aussi pour un modèle d'enseignement qui, malgré qu'il ait fait ses preuves, est démantelé petit à petit à grands coups de suppressions de moyens et de discours idéologiques.

Nous ne pouvons vous imaginer insensible à la dégradation des conditions d'enseignement à l'école, il nous faut travailler ensemble pour y remédier.